



Conseil économique et social

Distr. générale
4 avril 2008
Français
Original: Anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2008

29 mai-6 juin 2008

**Rapports quadriennaux pour la période 2003-2006
des organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social présentés par l'intermédiaire du Secrétaire
général en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse	2
2. Association internationale de la sécurité sociale	7
3. Life for Relief and Development	11
4. Parti radical transnational	14
5. Women's Commission Research and Education Fund	20

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Association internationale pour la défense de la liberté religieuse

(Statut consultatif spécial accordé en 1987)

L'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse (AIDLR) a été fondée en 1946 pour protéger, défendre et promouvoir la liberté de pensée, de conscience, de conviction et de religion pour tous partout dans le monde.

Les objectifs de l'Association sont les suivants :

- Insister sur l'importance de la nature, la portée et la valeur de la liberté dans les questions religieuses.
- Retracer l'historique de la lutte pour atteindre cette liberté.
- Informer par la présentation de documents originaux et d'informations véridiques
- Rechercher l'objectivité en demandant aux personnes concernées de présenter elles-mêmes leurs convictions
- Aider les personnes à parvenir à une meilleure compréhension mutuelle pour qu'elles puissent coopérer plus efficacement à l'instauration de la justice et de la paix

Au cours de la période 2003-2006, l'Association s'est efforcé d'atteindre ces objectifs par de multiples activités et efforts.

Au cours de la période considérée nous avons continué de concentrer nos efforts dans quatre domaines qui sont cruciaux pour promouvoir la liberté religieuse :

1. Obtenir la reconnaissance effective de ce droit par les autorités civiles et politiques des États d'Europe.
2. Obtenir l'appui et la contribution des experts des questions sur les relations entre l'Église et l'État et la place de la religion dans la société européenne moderne.
3. Avec leur aide, promouvoir, de concert avec les autorités civiles, politiques et religieuses, une réflexion approfondie sur les conséquences de la liberté religieuse.
4. Contribuer à une meilleure compréhension et application de ce principe dans les divers milieux confessionnels.

Publications

L'Association publie une revue annuelle, *Conscience et liberté* en français et *Gewissen und Freiheit* en allemand, consacrée aux questions des droits de l'homme en général et de la liberté religieuse en particulier. Cette revue est traduite et publiée par les sections nationales de l'Association en Italie, en Espagne et au Portugal. Le contenu est traduit et utilisé dans les publications des associations affiliées qui poursuivent des objectifs similaires en République tchèque, en Roumanie et en Croatie.

Numéro de 2003 – principal thème : « Les droits de l’homme – la liberté religieuse et la sécurité »

Numéro de 2004 – principal thème : « Nouvelles perspectives pour la liberté religieuse en Amérique latine »

Numéro de 2005 – principal thème : « La Roumanie et la liberté de religion »

Numéro de 2006 – principal thème : « Le postmodernisme et la liberté de religion »

La diffusion de la revue est d’environ 6000 exemplaires de chaque numéro dans chaque version linguistique. Par ailleurs l’Association publie tous les ans un calendrier promotionnel.

L’Association internationale pour la défense de la liberté religieuse est une organisation non gouvernementale accréditée auprès de l’Organisation des Nations Unies et du Conseil de l’Europe

1 Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

1) 17–28 mars et 725 avril 2003 – Participation à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies à Genève en Suisse

2) 725 août 2003 – Participation aux réunions de la Sous-commission des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies à Genève en Suisse

3) 25–29 mars 2004 – Participation à la soixantième session de la Commission des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies à Genève, en Suisse (15 mars – 23 avril 2004)

4) 29 novembre-1er décembre 2006 – Participation à la troisième session du Conseil des droits de l’homme de l’Organisation des Nations Unies à Genève en Suisse (29 novembre – 8 décembre 2006)

2. Participation aux réunions du Conseil de l’Europe

1) 31 mars- 4 avril 2003 – Participation à la réunion des ONG accréditées auprès du Conseil de l’Europe à Strasbourg, en France

2) 22-26 septembre 2003 – Participation à la réunion du Comité de liaison des ONG accréditées auprès du Conseil de l’Europe et de l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe au Palais de l’Europe à Strasbourg, en France. L’Association a été dotée du statut d’« ONG participative ».

3) 20–22 mars et 26 – 30 mars 2004 – Participation aux réunions du Comité de liaison des ONG accréditées auprès du Conseil de l’Europe à Strasbourg, en France.

4) 11 avril 2006 – Participation aux réunions du Comité de liaison des ONG accréditées auprès du Conseil de l’Europe à Strasbourg, en France.

5) 4 octobre 2006 – Participation aux réunions du Comité de liaison des ONG accréditées auprès du Conseil de l’Europe à Strasbourg, en France.

Séminaires, symposiums, congrès, conférences, réunions

15–22 février 2003 – Conférences à Florence, Sienne, Milan et Rome, à l'issue d'invitations lancées par les Facultés de droit ecclésiastique de ces villes

611 mars 2003 – Préparation et tenue du Symposium international sur la liberté religieuse et la sécurité à Sofia, en Bulgarie

36 mai 2003 – Conférences et participation au Symposium international organisé à Bucarest, en Roumanie, sur la liberté religieuse et la sécurité

2224 mai 2003 – Participation à la Conférence internationale sur les droits religieux en Europe du Sud, organisée par l'Université d'Aix-Marseille en France

1215 septembre 2004 – Participation aux réunions sur la liberté religieuse et les droits de l'État, organisées à Bruxelles (Palais du Heysel), en Belgique, par l'Organisation de la sécurité de la coopération en Europe

25 et 27 octobre 2004 – Conférences sur « la France et les États-Unis après le 11 septembre 2001 », « L'État séculier et la liberté de religion : mythes et réalités » à la Faculté de droit de Lisbonne, au Portugal

5 juin 2006 – Participation aux réunions sur la liberté religieuse et conférence sur la « Situation de la liberté de religion en Europe » lors d'un colloque organisé à l'Université de Prague (Faculté de théologie protestante), en République tchèque

24-25 novembre 2006 – Participation au vingt-cinquième anniversaire de la commémoration de l'adoption de la Déclaration sur l'élimination de l'intolérance et de la discrimination fondées sur la religion ou les convictions, à Prague, en République tchèque

Réunions d'experts

4 février 2003 – Réunions à Paris avec des personnalités françaises, le président de la Fédération protestante de France et des professeurs de droit des universités françaises

9-11 juin 2003 – Participation aux réunions d'experts AIDLR/IRLA (International Religious Liberation Association) à la Faculté de droit de Louvain, en Belgique

16-20 juin 2004 – Participation et conférences à l'occasion de la réunion d'experts AIDLR/IRLA au château de Klingenthal, en France

12-16 novembre 2005 – Participation aux réunions d'experts AIDLR/IRLA à Sigüenza, en Espagne

11-13 septembre 2006 – Participation aux réunions d'experts AIDLR/IRLA à l'Université Paul Cézanne, à Aix en Provence, en France.

2 Association internationale de la sécurité sociale

(Statut consultatif général accordé en 1979)

L'Association internationale de la sécurité sociale (ISSA) est une organisation internationale sans but lucratif qui réunit essentiellement les institutions et organes administratifs responsables d'un ou plusieurs aspects de la sécurité sociale dans les pays du monde, à savoir toutes les formes de protection sociale obligatoire qui, en vertu de la législation nationale, font partie intégrante du système de sécurité sociale de ces pays. L'ISSA souscrit pleinement aux idéaux de justice et de progrès social figurant dans la Charte des Nations Unies.

Fondée en 1927, l'ISSA est devenue le principal centre d'idées et de débats sur la protection sociale, et elle constitue un forum pour l'échange d'informations et les discussions ainsi qu'un centre unique pour la collecte et la diffusion d'informations et de recherches sur la sécurité sociale. Aujourd'hui elle relève les nombreux défis qui se posent à la sécurité sociale, tant dans les pays dotés de systèmes établis de protection sociale que dans ceux qui mettent en place de nouveaux systèmes. La nature mondiale de l'ISSA est démontrée par sa composition, à savoir 381 institutions de sécurité sociale dans 152 pays.

Objectifs : coopérer au niveau international à la promotion et au développement de la sécurité sociale partout dans le monde, principalement par des améliorations techniques et administratives, en vue de promouvoir la situation sociale et économique de la population sur la base de la justice sociale. Cet objectif général définit trois missions fondamentales et complémentaires : a) permettre aux responsables des différents pays de comparer leurs expériences, d'échanger des informations et d'examiner leurs problèmes respectifs; b) constituer un centre mondial de collecte et de diffusion d'informations sur l'évolution de la sécurité sociale, les expériences novatrices, les principaux débats influençant son évolution, les résultats des recherches menées dans ce domaine dans le monde entier; c) offrir aux organisations membres un outil qui leur permet de renforcer leur coopération et l'assistance mutuelle et d'améliorer leurs capacités administratives.

Moyens d'action : Les principaux moyens d'action de l'ISSA sont les suivants : a) organisation de réunions et conférences internationales et régionales; b) collecte et diffusion d'informations sur les modalités de sécurité sociale partout dans le monde, en particulier par le biais de bases de données internationales (*Social Security Worldwide*) et un programme de publication; c) promotion de la recherche, enquêtes sur les questions de sécurité sociale et diffusion de leurs résultats; d) organisation de programmes de formation destinés au personnel des organisations de sécurité sociale dans diverses régions du monde et promotion de l'assistance technique entre les organisations membres; e) coopération avec d'autres organisations internationales ou régionales exerçant des activités liées à la sécurité sociale. Pour davantage de détails veuillez consulter le site Internet de l'ISSA, <http://issa.int>.

Au cours de la période considérée, l'ISSA a contribué à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement concernant la réduction de la pauvreté. La *Technical Commission on Family Allowances* (Commission technique des allocations familiales) de l'ISSA, en coopération avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), a organisé la conférence internationale intitulée *When families and children live in poverty: Which policies should be adopted?* (Lorsque les familles et les enfants vivent dans la pauvreté : quelles politiques

adopter?) les 19 et 20 juin 2006 à Paris, en France. Cette conférence a permis de mettre à jour l'étude comparative (Amérique latine, Europe et Afrique) sur l'impact et l'efficacité des programmes d'allocations familiales. Elle a également établi les grandes lignes de la recherche sur les conséquences que peuvent avoir les allocations familiales, avec d'autres politiques sociales, sur la lutte contre la pauvreté.

À l'issue de la Conférence des Nations Unies de Madrid (Assemblée mondiale sur le vieillissement) de 2002, l'ISSA a organisé différentes activités auxquelles elle a participé, notamment des recherches, des conférences et des publications sur la sécurité sociale dans une société où l'espérance de vie s'est allongée. En 2003, l'ISSA a publié ses contributions à la mise en oeuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, intitulées *Ageing and Social Security: Ten Key Issues* (Le vieillissement et la sécurité sociale : 10 questions principales) à Genève. Ce document identifie plusieurs questions concernant le vieillissement et la sécurité sociale durable, notamment l'égalité entre les sexes dans les régimes de retraite, les conséquences négatives du vieillissement des populations sur la fourniture des soins de santé et les programmes de soins à long terme. Une attention particulière est accordée aux défis spécifiques des populations âgées dans les pays à faible revenu et à revenu moyen, qui sont pour la plupart confrontés à des changements démographiques rapides dans des conditions économiques et sociales difficiles. L'ISSA a présenté sa contribution au rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui a été rendue publique à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 14 septembre 2004, à New York, aux États-Unis d'Amérique.

L'ISSA a participé à la septième Conférence mondiale de la Fédération internationale de la vieillesse, intitulée « Vieillissement mondial et soutien au développement », du 4 au 7 septembre 2004 à Singapour. Cette conférence était axée sur les principales questions, à savoir la santé, la sécurité financière et la protection sociale. Le Secrétaire général de l'ISSA a apporté sa contribution intitulée *Ageing and Social Security: A Crisis or New Consensus?* (Le vieillissement et la sécurité sociale : crise ou nouveau consensus?).

Vingt-huitième Assemblée générale de l'ISSA, 12–18 septembre 2004, Beijing, Chine. L'événement phare triennal de l'ISSA a réuni des participants de tous les pays qui représentaient des organes d'administration et des ONG et leur a permis d'examiner les principales questions qui se posent dans le domaine de la sécurité sociale dans le monde entier, notamment la nécessité de prestations suffisantes, le caractère universel de la couverture, la capacité administrative de fournir les prestations et services attendus, la nécessité d'assurer un système de sécurité sociale durable qui assurera la sécurité dans l'avenir.

La Conférence de l'ISSA, *Towards sustainable social security systems* (Vers des systèmes de sécurité sociale durables), tenue du 26 au 28 novembre 2003 à Limassol, à Chypre, a constitué un forum pour les commissions techniques de l'ISSA chargées des divers aspects de la sécurité sociale. Cette conférence triennale de l'ISSA était le principal forum pour les commissions techniques avant l'Assemblée générale de l'ISSA en 2004 à Beijing. Elle a examiné les questions concernant l'administration des programmes d'allocations d'invalidité, les conditions d'application ou de réforme d'un programme d'indemnisation des accidents professionnels, la sécurité sociale dans un marché du travail flexible, les

technologies de l'information dans l'assurance-maladie, la lutte contre la pauvreté des enfants et leur protection sociale pour les familles monoparentales.

Au cours de la période considérée, un certain nombre des activités régionales de l'ISSA ont porté sur la protection sociale des travailleurs migrants et l'extension de la couverture de la sécurité sociale. Pour la réunion européenne sur *Social protection of migrant labour and globalization* (Protection sociale des travailleurs migrants et mondialisation) s'est tenue, en coopération avec l'*International Association of Pension and Social Funds* (IAPSF) (Association internationale des caisses de retraite et des fonds de solidarité), du 7 au 9 septembre 2005 à Bakou, en Azerbaïdjan. L'objectif de cette réunion était d'analyser les outils disponibles qui permettent aux travailleurs migrants de toucher leurs prestations. Les experts des organisations internationales [Conseil de l'Europe et Organisation internationale du Travail (OIT)] et des organisations membres de l'ISSA ont échangé leurs expériences avec les participants et tenté d'apporter des réponses aux problèmes auxquels les participants sont confrontés dans ce domaine.

Les participants de la réunion ont créé un groupe de travail chargé d'élaborer une déclaration commune ISSA/IAPSF sur la protection sociale des travailleurs migrants et la mondialisation en vue d'attirer l'attention du public et des gouvernements sur la nécessité d'une meilleure protection des travailleurs migrants dans le contexte de la mondialisation. Cette déclaration a été adoptée à la réunion ISSA/IAPSF tenue le 22 décembre 2005 à Moscou, en Fédération de Russie. La Conférence régionale de l'ISSA pour les Amériques sur *Integration of social protection policies to extend coverage: The rôle of social security institutions* (Intégration des politiques de protection sociale pour étendre la couverture : rôle des institutions de sécurité sociale), tenue du 28 aux 31 mai 2006 à Belize City, au Belize, a porté notamment sur les questions d'une sécurité sociale appropriée pour les travailleurs migrants, y compris des nouvelles stratégies pour étendre la protection sanitaire.

Coopération avec les institutions spécialisées

Au cours de la période considérée, en 2004, une équipe spéciale ISSA/OIT a été créée pour examiner comment l'OIT et l'ISSA peuvent renforcer leur partenariat de longue date, améliorer les synergies et tirer parti de leurs réseaux respectifs pour relever les défis d'aujourd'hui. L'ISSA et l'Organisation internationale du Travail ont contribué, dans le cadre de leurs relations privilégiées, à leurs programmes respectifs de sécurité sociale, d'inspection du travail et de santé du travail. L'ISSA et l'OIT ont organisé conjointement le dix-septième Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail, tenu du 18 au 22 septembre 2005 à Orlando, aux États-Unis d'Amérique. Le Congrès a souligné l'importance cruciale de la santé et de la sécurité au travail dans le contexte de la mondialisation.

L'ISSA a commencé à coopérer activement avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2004. Les deux organisations ont relevé le défi d'une promotion renforcée de la santé dans les systèmes d'assurance sociale car elles sont toutes deux convaincues de l'importance de la promotion de la santé dans la prévention de l'installation et de la progression des maladies et dans la réduction des invalidités. Comme première mesure, l'OMS et l'ISSA ont organisé conjointement des consultations d'experts avec Keta, institution finlandaise d'assurance sociale, le ministère des affaires sociales et de la santé et l'Institut finlandais de santé publique

les 27 et 28 mai 2004 à Helsinki, en Finlande. Le groupe de travail et les conclusions de la réunion ont confirmé les convictions de l'ISSA et de l'OMS concernant l'intégration de la promotion de la santé dans l'assurance sociale et les questions qui sont particulièrement pertinentes pour les étapes suivantes de l'initiative OMS/ISSA. La réunion consultative d'Helsinki a montré l'importance de l'intégration de la promotion de la santé dans l'assurance sociale et souligné la nécessité de davantage de recherche de fonds. Compte tenu des résultats encourageants de la réunion consultative, l'OMS et l'ISSA ont lancé un projet commun de recherches comparatives analysant les activités de promotion de la santé menées par les régimes d'assurance dans cinq pays, à savoir la Finlande, l'Allemagne, la République de Corée, le Mexique et la Thaïlande. Pour ce projet, des rapports nationaux sur l'assurance sociale et la promotion de la santé ont été élaborés. Une analyse comparative des expériences nationales a été entreprise et une série de recommandations a été élaborée. Les résultats de l'étude comparative seront présentés par l'OMS/ISSA au Forum mondial de la sécurité sociale qui se tiendra le 10 septembre 2007 à Moscou, en Fédération de Russie, et ils constitueront la base des activités futures de promotion, de transfert des connaissances et de renforcement des capacités que mèneront conjointement l'OMS et l'ISSA dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention.

3 Life for Relief and Development

(Statut consultatif spécial accordé 1999)

Première partie Introduction

Life for Relief and Development (LRD) est une organisation de secours humanitaire sans but lucratif qui se consacre à l'atténuation de la souffrance humaine, indépendamment des considérations de race, de couleur, de religion ou de culture. Depuis sa création en 1993, l'organisation a offert ses services et son assistance à des millions de personnes dans le monde.

Ses programmes visent à combler les lacunes tant sociales qu'économiques que connaissent un grand nombre de pays et qui sont souvent encore aggravées par une absence de développement socioéconomique et des ressources limitées au niveau des collectivités.

Domaines d'activités élargis : Si ses objectifs et buts principaux ainsi que la nature de ses activités demeurent tels qu'ils sont décrits dans le rapport de 2003, Life for Relief and Development a élargi ses activités dans les 18 gouvernorats de l'Iraq et a mené de nouvelles actions à Nazareth, en Israël, à Amman, en Jordanie, et dans la ville d'aide humanitaire internationale, à Dubai, dans les Émirats arabes unis. Life for Relief and Development a aussi renforcé sensiblement sa coopération avec les organisations locales dans tous les pays où il est présent. Par ailleurs son rôle de plaidoyer a été renforcé.

Deuxième partie Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou participation aux conférences et aux réunions des Nations Unies

a) *International Conference of Civil Society in Support of the Palestinian People* (Conférence internationale sur la société civile à l'appui du peuple palestinien), tenue les 4 et 5 septembre 2003 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Le représentant de Life for Relief and Development a exprimé ses inquiétudes sur les activités concernant le règlement du conflit, les obstacles à la paix et le rôle de la société civile ainsi que les préoccupations humanitaires concernant le peuple palestinien.

b) Conférence DPI/ONG de 2003, tenue du 8 au 10 septembre 2003, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

Le représentant de Life for Relief and Development a examiné les progrès récents, les meilleures pratiques, les partenariats efficaces, les défis et les rôles que peuvent éventuellement jouer la communauté internationale et la société civile dans l'édification de sociétés civiles et d'institutions fortes grâce à la participation dans des groupes de travail qui influent sur les résultats de la conférence.

c) Conférence Beijing + 10, tenue du 1er au 12 mars 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Le représentant de Life for Relief and Development a participé aux ateliers sur l'égalité entre les sexes, la protection des droits fondamentaux de la femme, la budgétisation tenant compte des questions d'égalité des sexes et le rôle crucial joué par les ONG dans les activités de

sensibilisation, de plaider, de suivi et d'exécution des programmes. Grâce à sa participation le représentant de Life for Relief and Development a pu contribuer aux résultats de la conférence.

d) Consultations du Comité exécutif du HCR/ONG, tenues du 26 au 29 septembre 2006 à Genève, en Suisse. Le représentant de Life for Relief and Development a participé en tant que membre de la délégation des États-Unis d'Amérique. La délégation s'est entretenue avec le directeur régional/national du HCR pour soulever des questions sur le rôle et les relations du HCR avec la communauté internationale en ce qui concerne la fourniture de la protection internationale, des solutions durables et l'assistance aux réfugiés.

ii) Coopération avec des organes des Nations Unies et/ou des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et/ou au Siège

a) Projet en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour créer une base de données sur toutes les écoles primaires et secondaires dans tous les gouvernorats d'Iraq, juillet 2003 – décembre 2003

b) Projet participatif de rénovation des écoles pour remettre en état cinq écoles dans le gouvernorat de Missan avec la participation de l'UNICEF à Missan, en Iraq, février 2004 à août 2004

c) Remise en état de l'Institut de formation éducative en partenariat avec l'UNICEF, à Bagdad, en Iraq, août 2004 à décembre 2004

d) Projet participatif de remise en état de cinq usines de traitement de l'eau et de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans les écoles, en partenariat avec l'UNICEF, à Missan, en Iraq, décembre 2004 à mai 2006

e) Projet communautaire d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de promotion de l'hygiène en partenariat avec Habitat à Diwaniya, en Iraq, janvier 2006 à décembre 2006

iii) Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement

Au cours de la période considérée, Life for Relief and Development a mené les activités suivantes :

Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

- Cible 1. Réduire de moitié, entre 1997 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Activités :

- Formation à l'informatique = 166 700 personnes formées
- Formation à la couture = 11 300 personnes formées
- Programme de microcrédit = 400 prêts accordés

- Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Activités :

- Alimentation des enfants ou fourniture de soins nutritionnels = 1 106 342 enfants bénéficiaires
- Mise en place de cantines scolaires = 8 cantines
- Distribution d'outils agricoles = 250 bénéficiaires

Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous

- Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Activités :

- Fourniture de matériel scolaire et de cartables = 8 550 cartables fournis
- Construction ou rénovation de salles de classe = 70 salles de classe
- Inscription d'enfants dans les centres éducatifs = 11 150 enfants inscrits
- Formation des enseignants = 1 238 enseignants formés
- Livraison de livres et de fournitures scolaires = 10 000 articles

Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Activités :

- Formation des femmes à leur rôle dans la société civile = 90 femmes formées
- Rôle des femmes dans la formation à la constitution = 15 000 femmes formées

Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

- Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Activités :

- Fourniture de livres médicaux aux facultés de médecine = 265 000 livres
- Livraison de fournitures médicales et de médicaments aux hôpitaux et dispensaires = 6 173 100 établissements bénéficiaires

Objectif 5. Améliorer la santé maternelle

- Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Activités :

- Fourniture de livres médicaux aux facultés de médecine = 265 000 livres
- Livraison de fournitures médicales et de médicaments aux hôpitaux et dispensaires = 6 173 100 établissements bénéficiaires

Objectif 7. Assurer un environnement durable

- Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre

Activités :

- Mise en place des systèmes d'approvisionnement en eau potable = construction de 10 systèmes d'approvisionnement en eau potable
- Installations de sanitaires dans les écoles = construction de latrines dans huit écoles
- Promotion de l'hygiène et éducation au niveau communautaire = 250 000 bénéficiaires
- Mise en place de systèmes de soins de santé communautaires intégrés = construction de 10 dispensaires

Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Cible 18. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Activités :

- Formation à l'informatique = 166 700 personnes formées
- Mise en place de cafés Internet = six cafés

4 Parti radical transnational

(Statut consultatif général obtenu en 1995)

Introduction

Le Parti radical transnational (TRP) est une organisation politique internationale gandhienne à caractère non violent, fondée en Italie en 1955. Le TRP est une organisation composée de membres ouverte à toute personne, indépendamment de son sexe, sa race, ou ses orientations philosophiques et politiques. Les membres du Parti radical transnational sont des citoyens ordinaires ainsi que des élus des parlements et des gouvernements des différents pays, ayant des affiliations politiques différentes. Tous les membres acquittent une cotisation annuelle dont le montant équivaut à 1 % du PNB par habitant du pays de résidence des membres.

Depuis l'obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 1995, le Parti radical transnational a participé à plusieurs colloques des Nations Unies et axé ses activités sur la promotion et le renforcement des droits civils et politiques, l'appui de toutes les activités bilatérales et multilatérales visant à promouvoir la démocratie dans le monde, le soutien de toutes les activités des Nations Unies et des tribunaux spéciaux ainsi que l'établissement d'une Cour pénale internationale, l'adoption d'un moratoire universel sur la peine de mort par l'Assemblée générale des Nations Unies, la réforme des conventions des Nations Unies relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes, le recours aux technologies de l'Internet dans le monde entier pour promouvoir les libertés publique et la démocratie ainsi que la liberté de la recherche scientifique et la reconversion au secteur civil des dépenses militaires ainsi que les droits linguistiques.

Participation aux conférences, commissions, comités et autres réunions des Nations Unies

Au cours de la période considérée, le Parti radical transnational envoyé des délégations aux débats de haut niveau des sessions de fond du Conseil économique et social. Il a envoyé des délégations aux cinquante-neuvième, soixantième et soixante-et-unième session de la Commission des droits de l'homme et aux première et deuxième sessions du Conseil des droits de l'homme pour faire des déclarations sur les droits civils, politiques et économiques, sociaux et culturels, ainsi que sur les droits de la femme, de l'enfant et des populations autochtones. Par ailleurs le Parti radical transnational a organisé, en collaboration avec d'autres ONG dotées de statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, des réunions d'information à l'intention des délégations ainsi que des points de presse à l'Organisation des Nations Unies à Genève sur les questions du rôle de la communauté des démocraties dans la réforme des droits de l'homme, la liberté de religion, la liberté de la recherche scientifique, le moratoire sur la peine de mort.

Le Parti radical transnational a également participé à la troisième session du Conseil des droits de l'homme, du 29 novembre au 8 décembre 2006 avec une déclaration écrite commune sur la disparition du Panchen Lama.

Le Parti radical transnational a envoyé des délégations aux cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Sous-Comité des droits de l'homme en faisant des déclarations sur la discrimination raciale, les droits économiques,

sociaux et culturels et les droits des populations autochtones ainsi que l'administration de la justice. Le Parti radical transnational a organisé des réunions d'information à l'intention des délégations ainsi que des points de presse à l'Organisation des Nations Unies à Genève.

Le Parti radical transnational a envoyé des délégations aux quarante-sixième, quarante-septième, quarante-huitième et quarante-neuvième sessions de la Commission des stupéfiants en faisant des déclarations sur le traitement des toxicomanes, les peines de prison liées à la toxicomanie, la réduction de l'offre et l'introduction d'une production d'opium autorisée en Afghanistan pour la production d'analgésiques. Par ailleurs une délégation du Parti radical transnational a participé à la réunion ministérielle de la Commission en 2003 en prenant part aux activités organisées par le Comité des ONG de Vienne sur l'alcoolisme et la toxicomanie à l'Organisation des Nations Unies à Vienne.

Le Parti radical transnational a envoyé des délégations au Comité des organisations non gouvernementales en 2003, 2004, 2005 et 2006 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, pour participer à plusieurs sessions.

Le Parti radical transnational a envoyé des délégations aux cinquante-sixième, cinquante-septième, cinquante-huitième et cinquante-neuvième conférences annuelles DPI/ONG au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Du 10 au 12 décembre 2003, le Parti radical transnational a envoyé des délégués au Comité préparatoire du Sommet mondial sur la société de l'information et à ses réunions intersessions du 15 au 18 juillet 2003 au Siège de l'Unesco à Paris, en France. Les documents d'orientation du Parti radical transnational ont été officiellement présentés au Sommet mondial sur la société de l'information et ils peuvent être consultés sur le site Internet du Sommet http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsispc3/c/WSISPC3-C-0045!!PDF-E.pdf. Le Parti radical transnational a envoyé une délégation au Sommet à Genève du 10 au 12 décembre 2003, où en collaboration avec *World Federalist Movement* (Mouvement fédéraliste du monde), il a organisé une réunion d'information sur la démocratie et la fracture numérique.

Du 8 au 12 septembre 2003, le Parti radical transnational a envoyé une délégation à la cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies du Programme des Nations Unies pour le développement, tenue en Mongolie, et au Forum international de la société civile. Un membre du Parti radical transnational a été accrédité par le Gouvernement italien à la Conférence en tant que représentant d'ONG dans la délégation italienne.

Le Parti radical transnational a participé au Sommet mondial sur la société de l'information qui s'était tenue en deux parties, la première à Genève, sous les auspices du Gouvernement suisse, du 10 au 12 décembre 2003, et la deuxième partie à Tunis sous les auspices du Gouvernement tunisien du 16 au 18 novembre 2005. À cette occasion le Parti radical transnational a organisé une réunion d'information intitulée « *P2P File Sharing, Digital Rights and e-Democracy* » (Partage de fichiers pair à pair, droits numériques et cyberdémocratie) pour souligner qu'il est important de garantir la liberté d'expression et de communication par Internet.

Du 10 au 21 mai 2004 et du 15 au 26 mai 2006, le Parti radical transnational a envoyé une délégation aux troisième et cinquième sessions à l'Instance permanente sur les questions autochtones à New York et il a organisé une manifestation parallèle

avec des organisations affiliées à l'Instance permanente sur les questions autochtones.

En mars 2005, le Parti radical transnational a envoyé une délégation à la quarante-neuvième session de la Commission du statut de la femme à New York (28 février – 11 mars 2005) et il s'est entretenu avec les membres de la Commission.

Relations avec d'autres organisations non gouvernementales

Au fil des ans le Parti radical transnational a participé aux activités de plusieurs comités et coalitions d'ONG tels que le Comité des ONG sur l'alcoolisme et la toxicomanie à New York et à Vienne, la Coalition des ONG pour la création d'une cour pénale internationale et la Coalition des ONG pour une seconde langue internationale dont il est l'un des fondateurs et le Comité des ONG sur les droits de l'homme à New York. Entre 2003 et 2006 le Parti radical transnational a continué de siéger au groupe directeur d'ONG qui promeut les activités relatives à la réforme du système des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies. Pendant huit années le Parti radical transnational a été membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

En juin 2006 le Parti radical transnational a lancé, conjointement avec l'organisation *Hands off Cain*, la campagne « *Hands off Saddam* » (Ne touchez pas à Saddam) dans le but de suspendre l'exécution de Saddam Hussein. Cette campagne a reçu le soutien de douzaines de prix Nobel, de centaines de parlementaires et de l'opinion publique dans le monde entier.

Autres instances internationales

Une délégation du Parti radical transnational a participé à la troisième réunion ministérielle de la Communauté des démocraties à Santiago, au Chili, du 28 au 30 avril 2005. Le Parti radical transnational fait partie d'un groupe de dirigeants et d'organisations militant en faveur des droits de l'homme et de la démocratie, qui a lancé un appel à l'action au Groupe de coordination des pays démocratiques nouvellement créé. Ce dernier est mandaté par la Communauté des démocraties, coalition mondiale de plus de 100 pays démocratiques et en voie de démocratisation foncièrement attachés à la promotion et au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme. Ce groupe a demandé dans une lettre aux ministères des affaires étrangères des pays membres de la Communauté des démocraties de veiller à ce que le Groupe de coordination des pays démocratiques joue un rôle dirigeant à Genève en critiquant publiquement certaines des violations les plus graves des droits de l'homme dans le monde. Le Parti radical transnational a participé aux sessions de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale à New York et à La Haye.

Le Parti radical transnational dispose d'un site Web où sont affichés des communiqués de presse, des informations relatives à des actions urgentes et un certain nombre de déclarations de principe concernant l'ONU. Par ailleurs il publie gratuitement, sous le titre « Fax radical » un bulletin électronique en anglais, en français, en espagnol, en italien et en espéranto, où figurent des informations actualisées sur sa coopération avec l'ONU.

Promotion de l'Organisation des Nations Unies

Plusieurs membres du Parti radical transnational ont non seulement participé aux réunions spéciales concernant le rôle et l'évolution éventuelle du système des Nations Unies, mais ils ont également publié des déclarations et des commentaires dans des journaux importants sur la question de l'Organisation des Nations Unies. Plus particulièrement une mobilisation mondiale a été lancée en janvier 2003 pour appuyer un règlement non violent de la crise iraquienne et demander instamment à l'ONU de jouer un rôle important dans le processus d'édification nationale de ce pays. Des milliers de citoyens de plus de 160 pays ainsi que 600 parlementaires d'une douzaine de pays ont souscrit à cette idée.

Également en 2006, le Parti radical transnational a de nouveau lancé, en coopération avec l'organisation *Hands off Cain*, une nouvelle campagne pour promouvoir l'adoption par l'ONU d'une résolution demandant aux États Membres d'adopter un moratoire sur la peine de mort, en insistant sur le rôle dirigeant que peut jouer l'ONU dans la promotion du droit international et des droits fondamentaux.

5 Women's Commission Research and Education Fund

(Statut consultatif spécial accordé en 1999)

Première partie. Introduction

La Women's Commission Research and Education Fund ou National Association of Commissions for Women (NACW) est le porte-parole au niveau national des commissions gouvernementales pour les femmes, qui occupe une place unique et positive dans les questions d'équité et de justice pour les femmes et qui affecte des millions de femmes en jouant un rôle important dans la politique nationale et l'élaboration des lois. La NACW est administrée par un conseil d'administration composé d'un comité exécutif qui comprend la présidente, la vice-présidente, la trésorière et la secrétaire et 14 directrices élues dans l'ensemble des États-Unis avec une directrice par État. Son siège se trouve au sein de la *Montgomery County Commission for Women*, à Rockville, dans le Maryland. La NACW organise une convention annuelle des membres pour élire les membres du conseil d'administration et du bureau et adopter les résolutions et les mesures pour l'année à venir.

Deuxième partie : Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies, 2003 – 2006 :

i. Participation aux réunions et aux conférences des Nations Unies :

1. Les déléguées de la NACW ont participé à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme du 27 février au 10 mars 2006, au Siège de l'ONU, à New York. La NACW a signé une lettre des ONG dans le monde demandant la désignation d'une femme comme prochain Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Les commissions membres ont participé dans tous les États-Unis d'Amérique à la mobilisation des femmes pour faire pression sur les élus afin qu'ils ratifient la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif.

ii. Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs du Millénaire pour le développement :

1. Reconnaissant que les femmes, en particulier les femmes âgées, représentent une part disproportionnée des pauvres et des personnes âgées malades aux États-Unis d'Amérique, la NACW a lancé deux initiatives parmi ses membres au cours de la période considérée : *Women's Health and Women's Financial Literacy* (Santé des femmes et initiation à la gestion financière).

- a. En partenariat avec la société Procter & Gamble, la NACW a créé un dossier d'information qui permet aux commissions membres d'informer leur communauté sur l'ostéoporose. Ce dossier intitulé « *Healthy Bones* » (Des os en bonne santé) comprend des informations sur la maladie, la prévention et des dépistages gratuits de densitométrie osseuse.
- b. En partenariat avec le *Department of Labor Women's Bureau* (Bureau des services destinés aux femmes du ministère du travail) des États-Unis d'Amérique, les commissions membres de la NACW encouragent leurs

membres à participer à WISE-UP, programme gratuit d'informations financières en ligne, qui aide les femmes à améliorer leurs capacités de gestion de leurs finances.

- c. En partenariat avec *Heinz Family Philanthropies* et *Women's Institute for a Secure Retirement (WISER)* (Institut des femmes pour une retraite sûre), les commissions membres de la NACW encouragent les femmes à s'informer des questions financières qui les influencent en accédant à un livre en ligne, disponible gratuitement pour les femmes et leurs familles.

2 D'autres initiatives entreprises par la NACW pour promouvoir les OMD, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et les principes des Nations Unies consistent à appuyer les lois des États-Unis concernant les droits civils et fondamentaux de la femme, l'équité économique, la santé, la violence à l'égard des femmes et le travail et la famille.
